

SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS

J E U D I 1 2 O C T O B R E 2 0 2 3 (M a t i n)

Collonges-la-Rouge

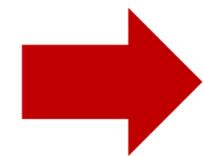




RAPPELS

GM ET LE TOURISME

1. UNE ACTIVITÉ ATTRACTIVE



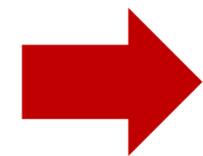
Volonté partagée de maintenir le plus haut niveau de protection des adhérents qui participent à des voyages et séjours de groupe.



RAPPELS

GM ET LE TOURISME

2. LES FD SOUSCRIVENT CES GARANTIES



Nécessité d'abonder les cotisations des FD pour leur permettre de financer les services qu'elles apportent.



RAPPELS

GM ET LE TOURISME

3. LE CHOIX D'UNE CONTRIBUTION VOYAGE

- ➔ À partir du 1^{er} octobre 2023, les voyages et séjours sont soumis à une contribution de 1,5 % du prix du voyage payée par l'adhérent qui s'inscrit.



LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

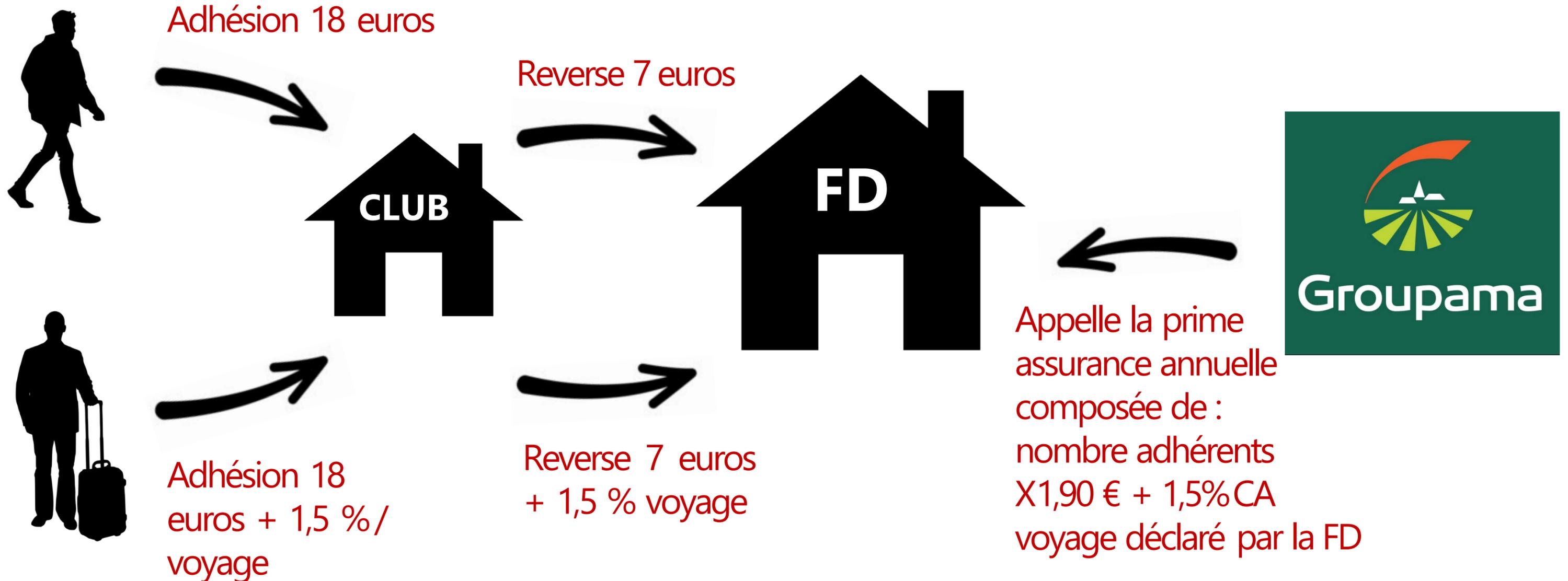
CONSERVATION DE L'OFFRE UNIQUE (ARCANGE)

JUSTICE : CONTRIBUTION PROPORTIONNÉE

DEUX VARIABLES DE TARIFICATION

CONTRIBUTION VOYAGE

EN PRATIQUE



EN PRATIQUE

CONTRIBUTION VOYAGE



Pour tous les voyages et séjours signés à partir du 1^{er} octobre 2023 (hors sorties d'une journée) : 1,5 % prélevés dès le 1^{er} acompte versé.

Les associations renseignent le formulaire unique de déclaration et le transmettent au moins 7 jours avant le départ à leur FD avec le chèque de la contribution.

Les FD adressent en retour une attestation au déclarant, générée par le formulaire. Cette attestation contient la liste des inscrits et le montant des 1,5% payé par chacun.



EN CAS D'ANNULATION

FOURNIR À MUTUAIDE RÉCÉPISSÉ
DÉCLARATION FD



NOM & PRÉNOM

INTITULÉ DU VOYAGE

DATE DE L'ANNULATION

MONTANT 1,5 % ACQUITTÉ

CONTRIBUTION VOYAGE



LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION

UN OUTIL SÉCURISÉ ET SIMPLIFIÉ (AUTOMATISATION)

UNE SOLUTION COMMUNE À TOUS

UNE VISIBILITÉ TOTALE POUR LES FD (SUIVI)



LE FORMULAIRE UNIQUE DE DÉCLARATION

**TRAVAUX PRATIQUES
EN 4 SOUS-GROUPES**

CONTRIBUTION VOYAGE